

M. DeBlois, secondé par M. L. Levesque propose, que sur les argents appropriés et votés cette année en faveur de l'école d'Agriculture de Ste. Anne et qui ne seraient pas réclamées, il soit laissé une demi-bourse à la disposition du Révd. M. Pilote, pour être appliquée au bénéfice des élèves.—Adopté,

L'hon. M. L. Archambault secondé par l'hon. P. U. Archambault propose : Qu'il soit formé un comité de MM. Joly, Levesque, Tassé, Browning et Gaudet chargé de s'enquérir du meilleur système d'enseignement et de pratique agricole, fixer le nombre de professeurs, chefs de pratique et autres employés nécessaires à telle institution agricole ; ainsi que la rétribution de chacun d'eux et généralement de prescrire l'emploi des deniers publics octroyés à telle institution et que ce comité fasse rapport ; le quorum devant être de trois.—Accordé.

Résolu : Que l'Honorable Commissaire soit autorisé à régler définitivement la réclamation de M. J. Perreault.

Le secrétaire fait la lecture d'une lettre de M. G. Proulx demandant une allocation pour lui aider à publier l'Almanach du cultivateur. Considération de cette lettre remise à la prochaine assemblée.

Résolu : Que le subside de \$400 accordée à l'École Vétérinaire par l'ancienne Chambre d'Agriculture, soit continué et que MM. L. Beaubien, Benoit, Massue et Somerville soient priés de visiter cette école et faire rapport à la prochaine assemblée.

Lecture d'une lettre de W. Evans demandant à être nommé greffier du Conseil d'Agriculture au lieu de la Chambre d'Agriculture.—Accordé.

Proposé par l'Hon. L. Archambault, secondé par l'Hon. J. J. Ross, que MM. L. Beaubien, Benoit, Cochrane, Ross, l'Hon. Beaubien et DeBlois, forment un comité pour examiner s'il est nécessaire à ce Conseil d'avoir un journal comme organe officiel et de lire et étudier les différents journaux agricoles qui existent, et mentionner s'il y en a qui méritent une subvention et lesquels.—Accordé.

Résolu :—Que le Conseil d'Agriculture fixe comme époque de ses assemblées régulières, le premier mercredi des mois de Février, Juin et Octobre.

Le Secrétaire fait la lecture d'une lettre du Greffier de la Cité de Québec, informant le conseil d'Agriculture que la Cité de Québec a voté \$4,00 pour aider à défrayer les dépenses de la

prochaine exposition provinciale, pourvu qu'elle ait lieu à Québec.

Résolu :—Que l'association Agricole du Bas-Canada ayant décidé le 18 Septembre 1869, que la prochaine exposition provinciale agricole et industrielle aurait lieu à Montréal ce Conseil est d'opinion que l'époque de cette exposition soit fixée au mois de septembre prochain.

Proposé par M. L. Beaubien secondé par M. Levesque :

Qu'un comité, composé de MM. Somerville, Cochrane Massue, U. Archambault, Benoit et le moteur [pour Montréal] soit formé pour s'enquérir sur la possibilité d'avoir des bâtisses permanentes pour les expositions à Montréal et MM. DeBlois, Rhodes, Tessier et Joly pour Québec.—Adopté.

M. Gaudet remet au Secrétaire une pétition de la Société N. I. de Nicolet sur demande du secrétaire, la considération de cette pétition est remise à la prochaine assemblée.

Le Conseil d'Agriculture s'ajourne à demain matin, à neuf heures.

Montréal, 13 octobre 1869.

Présents :—L'Hon. Ministre d'Agriculture, l'Hon. J. O. Beaubien, l'Hon. P. U. Archambault, M. J. Gaudet, M. H. G. Joly, M. B. Benoit, M. L. Beaubien, Révd. S. Tassé, M. E. J. DeBlois, M. L. H. Massue, M. J. M. Browning, M. A. Somerville, M. L. Levesque, M. A. Marsan.

Le Secrétaire informe le Conseil qu'il existe une somme de \$1,000, provenant de \$800, don de Son Altesse Royale le Prince de Galles et des intérêts accrus s'élevant à \$1,000. Cette somme a été investie en " Dominion Stock " payant six par cent par année. Il y a un dividende payable et le Secrétaire demande à ce que le Conseil nomme quelqu'un pour retirer ce dividende et le placer à intérêt.

Résolu :—Que M. le Secrétaire du Conseil d'Agriculture soit autorisé à retirer de la Banque de Montréal le dividende provenant de \$1,000 de " Dominion Stock " au crédit de la Chambre d'Agriculture et de faire transférer ce stock au Conseil d'Agriculture sur l'ordre du Président du dit conseil et que copie de cette résolution soit envoyée au Caissier de la Banque de Montréal.

Résolu :—Que MM. U. Archambault, Cochrane et Browning, forment un comité pour examiner et auditer les comptes du Secrétaire-Tresorier.

Après une discussion très intéressante

sur les excellentes qualités du cheval canadien M. L. Beaubien propose, secondé par M. Marsan.

qu'une prime soit accordée aux trois sociétés d'agriculture qui auront les meilleurs étalons de race de chevaux canadiens dont la pureté et la qualité devront être reconnues d'après le jugement de MM. Dr. Tétu et J. Dawes. Que cette prime, sera de \$100 pour chaque cheval et qu'après avoir reçu cette prime, la dite Société d'Agriculture soit tenue de garder le reproducteur pendant deux saisons ; et que les dépenses de MM. Tétu et Dawes soient défrayées par le Conseil d'Agriculture.—Adopté.

Après discussion sur plusieurs sujets importants ayant trait à l'avancement de l'agriculture en cette province, le Conseil d'Agriculture s'ajourne.

Par ordre,

GEORGES LECLERE,
Secrétaire.

ACCUEIL FAIT A NOTRE JOURNAL.

Cet accueil, il n'est pas seulement bon ; il est flatteur.

D'ordinaire, les journaux nouveaux reproduisent les réclames de leurs confrères aînés en leur faveur. L'exiguité de son format, force le *Journal d'Agriculture* à être plus modeste, et à se refuser cette légitime satisfaction. Nous nous contenterons donc de dire que nous avons reçu de tous les journaux, à peu d'exceptions près, des félicitations, et des souhaits de succès.

Des hommes compétents en agriculture nous ont, en outre, expédiés des lettres pleines de bienveillance, dans lesquelles non seulement on se dit très aise de l'apparition d'un journal agricole dans ce district, mais où l'on promet une collaboration effective.

Nous ajouterons, que de tous nos envois, il ne nous en est revenu que peu. Notre programme aurait rencontré partout une entière approbation.

C'est vraiment encourageant pour nous. Aussi, tout en adressant nos sincères remerciements à nos confrères et aux amis qui nous ont écrit, pour leur bienveillance à notre égard, nous leur affirmons que nous insisterons sur toutes les parties de ce programme qui a rencontré leur approbation, et que nous chercherons toujours à nous rendre de plus en plus dignes de la confiance dont nous nous sommes faits les champions.